

## ECONOMIE INTERNATIONALE

# Comment renforcer la gouvernance des migrations?

• Un nouveau rapport de l'OIT et de l'OSCE se penche sur la question

• Les rapatriements de fonds, principal bénéfice des migrations

**Q**U'EST-ce qui a été fait pour renforcer la gouvernance des migrations ? Pour répondre à cette question l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Bureau international du travail (BIT) ont publié une nouvelle étude sur «le renforcement de la gouvernance des migrations». Un document diffusé aussi à l'occasion de la Journée internationale des migrants célébré le 18 décembre.

Plus de 200 millions de personnes

vivent en dehors de leur pays, d'après l'ONU. Ce chiffre recouvre des situations variées: de l'ingénieur informatique qualifié à l'agriculteur qui travaille illégalement, de la femme victime de la traite au réfugié contraint par la violence ou les catastrophes naturelles de quitter son foyer. Des millions de migrants participent activement à l'économie des sociétés dans lesquelles ils vivent, tout en soutenant financièrement leur communauté d'origine.

Pourtant, ils sont souvent perçus comme une charge et victimes d'abus et de discriminations.

Le rapport de l'OIT et de l'OSCE montre que les migrations pourront contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de qualifications dans les pays de l'OSCE mais qu'elles ne pourront pas totalement compenser le vieillissement de la population européenne. Ainsi, il faudrait un flux constant d'environ 13 millions d'immigrés par an dans la région de l'OSCE pour conserver un ratio constant entre le nombre total de personnes âgées (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) jusqu'en 2050.

### Réglementation

**C**OMMENÇANT par un examen détaillé de la mise en œuvre des multiples engagements pris par les pays de l'OSCE au cours des 35 dernières années, le rapport conclut sur des recommandations de nouvelles politiques et d'activités spécifiques. Il plaide plus particulièrement en faveur de mesures immédiates pour prévenir les effets de la récente crise économique et sociale sur les travailleurs migrants. Le rapport souligne qu'une réglementation efficace des migrations ne peut être viable qu'au moyen de partenariats et d'une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, en s'appuyant sur un cadre de normes et de politiques internationales qui garantit la protection des individus concernés et facilite le dialogue et la coopération. □

L'étude établit que les rapatriements de fonds sont le principal bénéfice des migrations pour les pays d'origine. Dans la région de l'OSCE, les rapatriements ont considérablement augmenté ces dernières années pour se situer à 46,8 milliards de dollars en 2007, en provenance d'Amérique dans leur immense majorité (42,6 milliards de dollars).

Si les pays d'origine tirent parti des rapatriements de fonds, l'émigration peut aussi entraîner une fuite des cerveaux qui provoque un déficit de ressources humaines dans des domaines essentiels et met en péril le progrès économique et les institutions sociales des pays les moins développés.

L'étude cite plusieurs exemples: l'Albanie qui a perdu un tiers de sa main-d'œuvre qualifiée au cours de la décennie faisant suite à la chute du communisme, l'Ukraine où environ 30% des scientifiques ont quitté le pays au cours des dix dernières années et la Bulgarie qui a perdu 500.000 diplômés du supérieur depuis 1995. □